

Saint Dallaire

Publication: 17/06/2014 17:54

http://quebec.huffingtonpost.ca/bernard-desgagne/saint-romeo-dallaire_b_5505141.html

Publication: 17/06/2014 17:54

Ce billet est le premier d'une série de cinq textes du même auteur sur Roméo Dallaire qui seront publiés chaque jour jusqu'à samedi.

Depuis deux mois, Roméo Dallaire est sous les feux de la rampe. Ce furent d'abord les vingt ans du génocide rwandais. Puis, il nous a annoncé qu'il quitterait son poste de sénateur le 17 juin 2014. Flash de caméra, micros, conférences, entrevues et honneurs. Les éloges fusent. Mais Dallaire fait-il l'unanimité partout dans le monde? Est-il une sorte de Gandhi ou de Martin Luther King canadien? Devons-nous en être fiers? Certainement pas! Chaque fois que des Québécois se prosternent devant leur héros Dallaire, j'en éprouve une grande honte.

Si des millions de personnes ont été tuées, affamées, mutilées, torturées, déplacées, pourchassées, dépossédées ou violées depuis 1990 au Rwanda et en République démocratique du Congo, ce n'est pas que la « communauté internationale » n'est pas intervenue pour empêcher un génocide en 1994, mais bien que les plus grands moralisateurs de cette communauté, notamment les États-Unis, le Royaume-Uni et le Canada, ont, contrairement à ce qu'ils affirment, participé activement à cette sinistre mascarade où, pour les besoins du récit leur servant d'alibi, ils ont carrément inversé les rôles d'agresseur et de victime. Roméo Dallaire a été au cœur de cette horrificante machination.

Le vertueux Canada a beaucoup de morts sur la conscience. Qui plus est, de nombreux médias canadiens peuvent être qualifiés de complices parce qu'ils cultivent l'ignorance et le mensonge. Ils protègent de grands criminels, parfois en toute connaissance de cause, parfois par mimétisme. N'essayez pas de leur ouvrir les yeux; ils n'ont pas le temps de réfléchir aux conséquences de leur négligence professionnelle. Ils ont lu *J'ai serré la main du diable* et vu deux films; ça leur suffit pour parler du drame avec autorité.

Le déluge de mensonges médiatiques

Chaque année, autour du 7 avril, les champions du copier-coller et de l'infodivertissement nous sortent une femme violée 500 fois ou un autre cabotin du génocide. En 2014, comme c'était le 20e anniversaire du grand cirque annuel orchestré depuis Kigali, *Tout le monde en parle* et les autres endoctrineurs ont doublé la dose de larmes du souvenir. Mais attention, les larmes sont réservées à l'usage exclusif des Tutsis, peu importe que, pour illustrer la souffrance de ces derniers, les fantaisistes du reportage nous montrent plutôt ce qui ressemble nettement à des colonnes de morts vivants hutus sur le chemin de l'exil ou des photos de Hutus trépanés et d'enfants hutus séparés de leur mère. L'aveuglement est tel qu'aucune évidence ne suffit pour crever les yeux.

Toutefois, la campagne médiatique de sanctification des Tutsis et de diabolisation des Hutus ne se limite pas à l'anniversaire du génocide. Elle s'insinue partout et prend toutes sortes de formes. Roméo Dallaire est un propagandiste au service de Paul Kagame et du Front patriotique rwandais (FPR), comme j'en ferai la démonstration dans cette série de cinq articles, mais il est loin d'être le seul de son genre à avoir un accès privilégié aux tribunes médiatiques et à l'appareil étatique canadien.

Par exemple, le 3 février 2012, le chanteur Mighty Popo était invité à la radio de Radio-Canada, où il a tenu les propos suivants concernant l'expulsion de Léon Mugesera, un homme innocent qu'Ottawa a remis sans vergogne au régime sadique de Paul Kagame:

Je salue le gouvernement du Canada d'avoir fait cela. Ça a pris longtemps, mais quand même, je salue ce geste-là. Mugesera est un crétin, un grand criminel devant nos yeux, nous qui savons, qui connaissons, qui parlons la langue kinyarwanda. Donc, c'est... Plus Satan que lui, ça n'existe pas, quoi. C'est la mort.

Or, comme je l'ai signalé à Radio-Canada, qui ne s'en est apparemment jamais senti mal à l'aise, Jacques Murigande, alias Mighty Popo, est président de Planet Folk inc. Il organise le festival de musique Kigali Up!, qui est commandité par l'hôtel Chez Lando, propriété d'Anne-Marie Kantengwa, députée du FPR, et de Marie-Louise Mushikiwabo, ministre des Affaires étrangères du Rwanda.

J'ai déjà révélé par ailleurs la présence d'un militant du FPR dans les hautes sphères de la fonction publique fédérale. Richard Batsinduka est conseiller en résolution des conflits au cabinet du sous-ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Or, beaucoup d'autres apologistes de Paul Kagame -- dont je ne peux révéler les noms sans mettre mes sources en danger -- œuvrent dans des ministères et des organismes clés de l'administration fédérale canadienne, comme le ministère de la Justice, le ministère des Affaires étrangères et l'Agence des services frontaliers du Canada. C'est une véritable infiltration à grande échelle qui est confirmée par des personnes très bien informées, comme Theogene Rudasingwa, ancien secrétaire général du FPR.

Cinq mythes sur le génocide des Tutsis

Mythe 1 : Le génocide était planifié.

Depuis le début de ses travaux, en 1995, le TPIR, qui a jugé 75 accusés et dont le budget pour 2010-2011 seulement était de [245 millions de dollars](#), n'a trouvé [aucune preuve de planification](#) d'un génocide des Tutsis par des extrémistes hutus influents, au cœur de l'État rwandais. Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir essayé, puisque le TPIR n'a jugé que des Hutus et n'a jugé aucun membre du FPR. Le colonel Bagosora, le « diable » de Roméo Dallaire, a été [lavé de l'accusation](#) « d'entente pour commettre un génocide ».

Mythe 2 : L'Akazu.

Cellule de planification du génocide prétendument constituée autour du président Habyarimana et de sa femme, Agathe, l'Akazu n'a en fait jamais existé. Les auteurs de cette fiction l'ont admis

devant le TPIR, au cours du procès du beau-frère de Juvénal Habyarimana, Protais Zigiranyirazo, qui a été complètement lavé de toute accusation et libéré après 8 années de détention. Il était défendu par l'avocat montréalais John Philpot. L'un des auteurs de la légende de l'Akazu, Faustin Twagiramungu, ex-premier ministre du Rwanda sous le régime du FPR, [a répété dernièrement à la télé](#) que lui et d'autres opposants politiques hutus du régime Habyarimana avaient inventé l'Akazu, qui signifie « maisonnée » en kinyarwanda, dans le but de discréditer le président et son entourage. Pourtant, pendant des années, à grand renfort de faux témoignages organisés par le FPR, on a laissé entendre au TPIR que c'était [l'Akazu qui avait préparé le génocide](#).

Mythe 3 : La milice Interahamwe était aux ordres des génocidaires hutus.

Cette milice avait été formée pour défendre le Rwanda en état de guerre, mais elle était en fait dirigée par un Tutsi, Robert Kajuga, qui [aurait été un agent du FPR](#), selon Aloys Ruyenzi, un ancien membre de la garde rapprochée de Paul Kagame. Les membres de la milice Interahamwe auraient ainsi pu être manipulés par Kagame pour commettre divers massacres de Tutsis pouvant être imputés aux « extrémistes hutus ».

Mythe 4 : La RTLM a propagé la haine des Tutsis en prévision du génocide.

La Radio-Télévision Libre des Mille Collines (RTLM) [n'appelait personne au génocide](#) avant la mi-avril 1994, c'est-à-dire avant que le FPR ne commette l'attentat du 6 avril 1994 et que les combats et les tueries ne reprennent. En revanche, le FPR avait sa radio de propagande, [Radio Muhabura](#), qui, bien avant que la RTLM ne se mette à dérapier, incitait à la violence, camouflait les crimes de guerre du FPR et critiquait tantôt l'inaction, tantôt les interventions militaires de la communauté internationale.

Mythe 5 : Les extrémistes hutus déshumanisaient les Tutsis en les traitant de cafards.

En kinyarwanda, le mot *inyenzi* veut dire effectivement « cafard », mais c'est aussi un acronyme désignant une milice tutsie et ayant pour signification « le combattant de la milice Ingangurugo qui s'est donné pour objectif d'être le meilleur ». Les membres de la milice Inyenzi se félicitaient de s'être nommés ainsi parce que le cafard illustre bien leurs méthodes lors de leurs incursions et leurs attaques au Rwanda, dans les années 1960. Les cafards ont de la facilité à se multiplier, à disparaître et à apparaître partout, surtout là où on les attend le moins. En 1994, avant le début du génocide, le mot *inyenzi* était employé pour désigner non pas les Tutsis en général, mais les combattants du FPR, qui ravageaient le Rwanda depuis octobre 1990.

L'assourdissant silence sur les souffrances des Hutus

Les Hutus et leurs cousins de la RDC ont péri par millions depuis un quart de siècle, avant, pendant et après le génocide sacré. Ils ont été tués par des meurtriers de masse tutsis comme Paul Kagame, James Kabarebe et Laurent Nkunda, qui sont financés, équipés et protégés par les États-Unis et leurs alliés anglo-saxons et belges. Mais les survivants hutus n'ont pas le droit de pleurer leurs morts. Pire encore, le Canada les accuse collectivement d'être des génocidaires, les livre à leurs tortionnaires ou leur fait des procès truqués. Et, contrairement aux rescapés peignards de la caste tutsie d'Afrique centrale, les Hutus gémissent dans l'indifférence totale du public, auquel on interdit de réfléchir sous peine de stigmatisation pour cause de révisionnisme.

Pierre-Claver Ndacyayisenga, un Rwandais hutu, a fui à pied, sur 3000 km, les prédateurs à mitraillette du général James Kabarebe dans les forêts de l'ex-Zaïre, chassé d'un camp de réfugiés à un autre, avec sa femme et ses jeunes enfants. Pierre-

Claver et sa famille ont survécu miraculeusement pendant qu'autour d'eux, en 1996 et 1997, des centaines de milliers de leurs semblables, oubliés volontairement par la « communauté internationale », mouraient de faim après d'interminables souffrances ou étaient abattus comme des bêtes par les « bons gars » du FPR qui ont « arrêté le génocide ».

Pierre-Claver raconte son incroyable lutte pour la survie, contre des fauves sanguinaires, dans un livre intitulé *Voyage à travers la mort*. En mars 1997, le journaliste et cinéaste Hubert Sauper a filmé une partie des compagnons d'infortune de Pierre-Claver en train d'agoniser le long de la voie ferrée menant à Kisangani. On les retrouve dans un documentaire bouleversant intitulé *Loin du Rwanda*. À la fin, ils meurent pratiquement tous.

Pierre-Claver vit aujourd'hui au Québec. Les médias ne vous ont jamais parlé de lui. Mais, chaque année, le 7 avril, les médias lui rappellent, à lui et aux millions de Hutus déracinés et profondément meurtris, qu'ils appartiennent à la race des génocidaires et qu'ils devront éternellement se repentir. Ils ont survécu à la traque organisée par des criminels figurant parmi les plus cruels que la terre ait portés, mais ils sont néanmoins frappés d'anathème.

Au Rwanda de Paul Kagame, il n'y a officiellement plus de Hutus et de Tutsis. Mais il y a encore des « anciens Hutus ». Même s'ils n'étaient pas nés en 1994, les « anciens Hutus » doivent demander pardon à leurs compatriotes tutsis, sous le regard menaçant de leurs bourreaux. C'est ça, la belle justice et la belle vérité de l'hypocrite « communauté internationale ».

EN COMPLÉMENT :



À l'instar de Roméo Dallaire et de Tony Blair, Bill Clinton est l'un des défenseurs notoires du dictateur rwandais Paul Kagame.



En avril 2010, à Kigali, les sourires du président Paul Kagame et de la gouverneure générale Michaëlle Jean en disent long sur les liens étroits entre le Canada et la sanguinaire dictature du FPR.

Kisangani Diary - Loin du Rwanda Massacre de Hutus from JamboNewsTV on Vimeo.

Le long d'une voie ferrée au Zaïre, le cinéaste Hubert Sauper retrouve 80 000 réfugiés hutus qui fuient les assassins aux ordres de Paul Kagame. Ils ont vécu trois années de famine et de persécution. Dans la nuit du 25 avril 1997, ils seront massacrés à l'arme de combat.

Le Nord-Kivu au coeur des combats from Demokratia on Vimeo.

En 2008, quatorze ans après les événements de 1994, les hommes de Kagame, dirigés par le prétendu rebelle congolais Laurent Nkunda, continuent de massacrer des populations civiles en RDC. Aujourd'hui, Nkunda coule des jours tranquilles dans sa villa au Rwanda. Reportage de Patrick Forestier.

Ces deux articles sont le deuxième et le troisième d'une série de cinq à paraître cette semaine, à l'occasion de la démission de Roméo Dallaire au Sénat du Canada.

Merci à ceux qui m'ont répondu par courriel au sujet du premier article. N'hésitez pas à mettre des commentaires au bas des articles. Il vous faut toutefois un compte Facebook pour ce faire. Je lance un appel particulier à mes amis du Rwanda et de la RDC pour donner la réplique à mes détracteurs, qui sont très peu nombreux, mais qui sont pour l'instant pratiquement les seuls à écrire dans la section des commentaires, qu'ils polluent avec des propos peu inspirés.

Nous n'allons certainement pas préconiser les méthodes dictatoriales et la censure que nous reprochons à Kagame, Radio-Canada et cie. Mais, dans les sites où les commentaires sont permis, comme celui du Huffington Post, montrons-nous solidaires contre le mensonge.

Je voudrais essayer de conserver cette tribune dans le Huffington Post, un journal Web dont le lectorat est assez important. Plus il y aura de gens qui cliqueront sur «J'aime», «Partager» ou «Fan» en haut de mes articles, plus j'aurai des chances de pouvoir continuer de faire entendre régulièrement les points de vue occultés dans les médias de masse. Aidez-moi en mettant vos amis à contribution aussi.

Saint Dallaire

2e partie

Au risque de vous décevoir, sachez que personne n'a vraiment compté et identifié les cadavres en 1994, au Rwanda. Les os empilés ne disent pas s'ils ont appartenu à un Tutsi ou un Hutu. On a décrété qu'il y avait eu génocide des Tutsis avant même d'avoir rigoureusement fait enquête. En fait, on ne voulait pas savoir ce qu'il s'était vraiment passé.

C'est ainsi qu'on comptait légitimer le pouvoir du Front patriotique rwandais (FPR), qui avait attaqué le Rwanda en 1990, y avait massacré beaucoup de monde et avait causé le déplacement d'une partie importante de la population. Avant le génocide, la guerre déclenchée par le FPR avait fait des milliers de morts et avait chassé de chez eux un million de personnes, soit environ 15 % de la population du pays. Ces déplacés croupissaient aux portes de Kigali, dans des camps d'où l'on sortait une centaine de cadavres par jour. Mais, malgré ses crimes, il fallait que le FPR ait l'air d'une brigade de joyeux rebelles. C'est pourquoi l'histoire du génocide des Tutsis est apparue.

Le dogme imposé par le FPR

Le nombre de morts que l'on brandit sans cesse, c'est-à-dire de 800 000 à un million de Tutsis et de « Hutus modérés », ne repose sur aucune évaluation sérieuse. Les cadavres n'ont généralement pas été identifiés puisqu'ils ont été abandonnés aux vautours ou jetés à la hâte dans des fosses communes ou dans des cours d'eau. Ils ont aussi parfois été déterrés pêle-mêle, transportés en cachette, puis enterrés de nouveau ailleurs ou exposés sous forme d'ossements dans des centres commémoratifs, où ils sont tous devenus des Tutsis, comme par magie.

L'ex-procureure du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) Carla Del Ponte précise que le régime du FPR [ne lui a jamais donné l'autorisation d'ouvrir une seule fosse commune](#) pour compter les corps. Évidemment, elle n'a pas non plus été en mesure de les identifier ou de les soumettre à des expertises médico-légales. Personne n'a donc pu recueillir des preuves matérielles et scientifiques permettant de déterminer qui étaient les auteurs des tueries, qui en ont été les victimes, de quoi elles sont mortes et à quel moment.

À partir de 1998, les chercheurs Christian Davenport et Allan C. Stam se sont rendus à maintes reprises au Rwanda et ont pu analyser des montagnes d'information : rapports d'organismes humanitaires, cartes montrant l'emplacement des troupes, renseignements de la CIA, témoignages d'anciens du FPR, etc. Ils se sont aperçus que l'histoire du génocide des Tutsis comportait de graves déficiences logiques et mathématiques. Voici un extrait de leur article [What really happened in Rwanda?](#), publié en 2009 :

Notre deuxième constatation provient d'une comparaison entre les données du recensement de 1991 et l'information sur les violences que nous avons recueillie. [...] Le Rwanda comptait environ 600 000 Tutsis en 1991, et environ 300 000 auraient survécu aux massacres de 1994, selon l'association de rescapés Ibuka. Par conséquent, si le nombre total de morts se situe entre 800 000 et 1 million [...] plus de la moitié des personnes tuées étaient des Hutus.

Soulignons qu'après avoir pris le pouvoir, le régime du FPR a toujours refusé de compter le nombre de Tutsis vivant au Rwanda. Immédiatement après avoir présenté cette information pour la première fois lors d'une conférence au Rwanda, Davenport et Stam ont été expulsés du pays par le FPR et se sont vu interdire d'y retourner, ce qui ne les a pas empêchés de faire d'autres constatations troublantes, dont celle-ci :

Les tueries dans la zone sous l'emprise des forces armées rwandaises (FAR) semblaient croître en intensité lorsque le FPR faisait des gains de territoire. Au moment où le FPR avançait, les tueries à grande échelle augmentaient. Lorsque le FPR arrêtait, les tueries diminuaient beaucoup. [...] Conformément à ce qu'ont toujours prétendu les FAR, elles auraient pu mettre fin à la plupart des tueries si le FPR avait stoppé son invasion [ce qui est contraire] à l'affirmation du régime Kagame, selon lequel le FPR continuait son invasion pour faire cesser les tueries.

Des témoins oculaires et des rapports incriminants

Les résultats des analyses de Davenport et Stam sont corroborés par des témoins oculaires externes, comme Marcel Gérin et Gloria Martinez, qui ont été capturés par le FPR et ont failli y laisser leur peau. Alors qu'ils étaient prisonniers, en avril 1994, ils ont assisté à des massacres de masse commis par les soldats du FPR, y compris des enfants-soldats. Le journaliste belge Peter Verlinden a recueilli [les témoignages de Marcel Gérin et Gloria Martinez](#), qui affirment avoir vu de leurs yeux des centaines de cadavres flotter sur des lacs et des rivières et avoir « roulé [en voiture] dans le sang et les cadavres entre Kabarondo et Kibungo, sur 30 km ». Ils précisent que ces cadavres n'étaient pas des victimes des « extrémistes hutus », mais bien des victimes du FPR. Les médias canadiens ne s'intéressent pas à Christian Davenport, Allan C. Stam, Peter Verlinden, Marcel Gérin et Gloria Martinez.

Il existe en outre des documents apparemment inconnus des journalistes habitués à nous seriner les récits de victimisation des Tutsis plus ou moins acoquinés à Paul Kagame. Ces documents très incriminants pour ce dernier concordent avec les analyses sérieuses et les témoignages crédibles. Il s'agit, par exemple, d'un [rapport de l'ONG Refugees International](#) et du fameux [rapport Gersony](#), dont les États-Unis et l'ONU ont caché l'existence pendant des années, mais qui a finalement été retrouvé par l'ancienne procureure Carla Del Ponte, seule titulaire de ce poste à s'être montrée intègre. Par ailleurs, dans [une lettre écrite à Paul Kagame](#), en mai 2009, un groupe de sept détenus du TPIR souligne, avec détails à l'appui, que de nombreux morts prétendument tutsis enterrés ou exposés à Kigali sont en réalité des victimes majoritairement hutues du FPR.

Il ne fait aucun doute qu'au cours de l'année 1994, le FPR, protégé par les États-Unis et leurs alliés, a commis des massacres de masse qui n'ont jamais fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire et qui sont occultés par les médias. Ces massacres sont parfaitement conformes au comportement criminel du FPR et de Paul Kagame jusqu'à aujourd'hui. D'abondantes preuves matérielles montrent indubitablement que, depuis 1990, sur une période d'un quart de siècle, le FPR n'a pas arrêté de massacrer des Rwandais et des Congolais, avec la complicité jamais démentie des grands moralisateurs qui, en avril de chaque année, « se souviennent » du « génocide des Tutsis », mais pratiquent l'amnésie volontaire concernant les millions de victimes hutues et congolaises du FPR.

http://quebec.huffingtonpost.ca/bernard-desgagne/saint-rome-dallaire-partie-2_b_5507647.html

Saint Dallaire

3e partie

Le 13 avril 2014, à l'émission Tout le monde en parle, Roméo Dallaire a déclaré ceci, à propos de Paul Kagame :

Lui, il a décidé [...] d'avoir une main très, très ferme sur le pays. [Ce] qui veut dire que, des élections démocratiques, bien qu'il y en a... Tu ne peux pas avoir une élection où 98 % de la population vote, puis, lui, il gagne 97 % des votes. Tu sais, je veux dire, il y a tout de même une limite. Donc, oui, il se peut que ces autorités-là utilisent la force extrême, comme vous venez de décrire, pour tenir loin l'opposition, pendant qu'il est en train, lui, de faire son plan de match pour avancer son pays.

La force extrême pour éloigner l'opposition et appliquer un plan de match? Traduction: le Rwanda est une féroce dictature où tout opposant ou dénonciateur est emprisonné ou assassiné. Ce qui n'empêche pas le gentil monsieur Dallaire «d'utiliser le Rwanda comme base d'opération» encore aujourd'hui pour ses bonnes œuvres en Afrique.

La force extrême pour éloigner l'opposition et appliquer un plan de match? Traduction : le Rwanda est une féroce dictature où tout opposant ou dénonciateur est emprisonné ou assassiné. Ce qui n'empêche pas le gentil monsieur Dallaire « [d'utiliser le Rwanda comme base d'opération](#) » encore aujourd'hui pour ses bonnes œuvres en Afrique.

La vache à lait de Roméo Dallaire

Après y avoir bien réfléchi, vous vous dites peut-être que les accointances rwandaises de l'ex-général sont gênantes, malgré sa bouille sympathique et les grandes tapes que lui assènent dans le dos ses [sympathisants](#) attendris par ses histoires de syndrome de stress et de « bonne dope ». Serait-ce qui fait que Roméo Dallaire a décidé de démissionner du Sénat, en fin de compte?

Lucratives? Bien sûr! Grâce à son image de héros, M. Dallaire a été nommé sénateur, ce qui lui permet de toucher, en plus de sa pension de général à la retraite, une généreuse rémunération de sénateur de 138 700 \$ par année, à laquelle s'ajoutent les indemnités pour les déplacements et pour le logement à Ottawa. Il touchera une pension de sénateur une fois qu'il aura abandonné son siège.

Roméo est aussi un grand écrivain, comme chacun le sait. Encore une fois, il a pu monnayer sa réputation de héros savamment entretenue par les médias nord-américains. Il a publié deux livres à succès en anglais et en français, *J'ai serré la main du diable* et *Ils se battent comme des soldats, ils meurent comme des enfants*, qui se sont vendus sans doute à des centaines de milliers d'exemplaires et qui lui rapportent des droits, de même que le film tiré du premier livre.

Roméo Dallaire s'est vu décerner des prix, et, grâce à sa grande notoriété, est assuré de toujours se faire offrir des engagements de conférencier ou divers petits boulots humanitaires grassement rémunérés. Bref, le génocide rwandais lui a certainement rapporté de quoi se payer sans difficulté une confortable BMW.

Il n'est donc pas étonnant que, pour des raisons alimentaires, Roméo Dallaire fasse chaque année, autour du 7 avril, une campagne de promotion sur le thème du génocide. Dallaire inc. continuera de prospérer tant que le public aura sa dose régulière d'images de cadavres tutsifiés et tant que les contradicteurs « négationnistes » qui répandent « l'idéologie génocidaire » se verront refuser systématiquement tout droit de réplique aux heures de grande écoute.

Kagame : un bon devenu méchant?

Mais la « force extrême pour appliquer un plan de match », verdict prononcé par Dallaire en 2014, tranche nettement avec la conclusion que l'on retrouve dans le générique approuvé par Dallaire du film *J'ai serré la main du diable*, paru en 2007 : « Depuis juillet 1994, le FPR gouverne le Rwanda dans un esprit de pardon et de réconciliation ». Dictature impitoyable ou gouvernement miséricordieux? Faudrait savoir.

C'est sans doute ce qui a amené Guy A. Lepage à demander au sénateur Dallaire s'il se pouvait que « Paul Kagame, qui avait rétabli l'ordre dans le pays en quatre-vingt-quatorze, soit devenu un bourreau vingt ans plus tard ». Paul Kagame se serait-il découvert une vocation tardive d'assassin en série quelque part entre 2007 et 2014? Évidemment, la réponse est non puisque nous avons d'abondantes preuves que Paul Kagame a commencé à massacrer des Rwandais dès 1990 et que, loin d'être le sauveur des Tutsis, il a été particulièrement sanguinaire en 1994. Depuis ce temps, la liste de ses victimes n'a cessé de s'allonger.

Mais, comme bien d'autres, Guy A. Lepage ne semble pas être capable de faire le lien entre les antécédents macabres de Paul Kagame, qui remontent à au moins un quart de siècle, et ses crimes les plus récents. Alors, j'aurais une question à poser à Guy A. Lepage et à son invité vedette auquel il réserve l'exclusivité de l'interprétation du drame rwandais.

Le 17 septembre 1994, lorsque le père Claude Simard a été assassiné à coups de marteau par le FPR, le Rwanda était-il gouverné « dans un esprit de pardon et de réconciliation »? Et le 2 février 1997, lorsque ce fut le tour d'un autre prêtre québécois, Guy Pinard, de tomber en pleine messe sous les balles d'un assassin envoyé par le lieutenant-colonel Karake Karenzi, du FPR, Paul Kagame était-il « en train de rétablir l'ordre » dans son pays ou de se comporter en « bourreau »?

http://quebec.huffingtonpost.ca/bernard-desgagne/saint-romeo-dallaire-partie-3_b_5512392.html

Saint Dallaire (partie 4) Publication: 20/06/2014 17:09

http://quebec.huffingtonpost.ca/bernard-desgagne/saint-romeo-dallaire-partie-4_b_5516474.html

On n'a jamais entendu le sénateur Dallaire réclamer une enquête sur la mort des pères Simard et Pinard au Rwanda. Roméo Dallaire devrait savoir qui sont les auteurs des meurtres crapuleux de ces deux prêtres québécois qui ont eu le courage de défendre leurs ouailles et qui sont devenus des témoins gênants. Il devrait savoir aussi qu'un enquêteur militaire canadien de la MINUAR a produit un rapport incriminant pour le Front patriotique rwandais (FPR) sur la mort du père Simard.

Les vrais patrons de Dallaire, à Washington, et leurs subalternes à Ottawa, l'avaient envoyé au Rwanda pour qu'il aide Paul Kagame à prendre le pouvoir par les armes. Kagame n'avait aucune

chance de remporter les élections prévues dans les accords de paix d'Arusha. Il a toujours dit à ses hommes que la victoire était au bout du fusil, et non dans les urnes.

Pendant que Dallaire était à Kigali, Kagame préparait la reprise de la guerre, le génocide, les mensonges, sa victoire finale et des décennies de persécution des Hutus et de tous ses opposants politiques. Bien sûr que les massacres ont été préparés! Mais pas par les extrémistes hutus.

Parlons-nous dans le blanc des yeux, Roméo

Laissons tomber la politesse et les courbettes un instant. J'ai besoin de te parler dans le blanc des yeux, Roméo. Après tout, tu es rétribué avec mes impôts au Parlement d'Ottawa.

Tu dis vouloir « [prendre d'assaut les théories révisionnistes](#) », n'est-ce pas, Roméo? Dommage que Jacques-Roger Booh Booh, ton patron du temps de la MINUAR, n'ait pas été invité à te donner la réplique, le 13 avril dernier. Ton hôte, Guy l'humoriste, t'a donné carte blanche pour [médire à son sujet](#). Si M. Booh Booh avait été là, il aurait pu nous parler de toi, tout comme un autre membre de la MINUAR qui t'a vu à l'œuvre, l'officier de renseignement sénégalais Amadou Deme. Ils ne t'ont pas vu sur un plateau de tournage, mais dans le théâtre des opérations.

Ces deux hommes savent que tu es loin d'être un héros. Nick Nolte a peut-être fait le cowboy devant la barricade, dans *Hôtel Rwanda*, mais toi, le personnage en chair et en os, tu fais de l'infodivertissement à Montréal. Mais les lecteurs voudraient peut-être savoir ce que tu faisais exactement à Kigali en 1994. Voyons voir.

Les appels à l'aide imaginaires de Roméo

Tu appelas la communauté internationale à l'aide et t'indignais de son indifférence? Faux! Prenons le célèbre fax du génocide, par exemple, que tu dis avoir envoyé le 11 janvier 1994 pour prévenir tes patrons de l'ONU des terribles révélations de l'agent infiltré du FPR Abubakar Turatsinze, alias Jean-Pierre, qui sera plus tard emprisonné, puis tué par le FRP lui-même, comme beaucoup d'autres témoins gênants. Jean-Pierre t'aurait dit que les méchants Hutus étaient prêts à tuer 1 000 Tutsis toutes les 20 minutes.

Le seul ennui, Roméo, c'est que ton fax n'a jamais existé. Il a été fabriqué par l'humanitaire pro-Tutsis Allison Des Forges et le procureur à gages du TPIR Pierre-Richard Prosper. Tout est expliqué aux pages 257 à 271 de l'ouvrage solidement étayé de Charles Onana, *Les secrets de la justice internationale*. M. Onana, un redoutable écrivain enquêteur, ne jouit malheureusement pas de la même publicité que toi dans les médias, ce qui fait que je n'ai trouvé aucun de ses livres à la bibliothèque municipale, tandis qu'elle est propriétaire de 18 exemplaires de tes œuvres rentables.

L'annexe 8 (p. 446) des *Secrets de la justice internationale* contient le rapport daté du 20 novembre 1995 du successeur de M. Booh Booh, Shaharyar Khan, qui a chargé un comité de chercher ton fax dans les archives de l'ONU. Sans succès. M. Khan écrit ceci :

Les conclusions de ce comité [...] confirment le constat selon lequel il n'y a eu aucune information ni indication d'un génocide planifié.

Ce constat ressemble à celui qu'a dû faire l'Organisation de l'unité africaine, dans son rapport de mai 2000 :

Il n'existe aucun document [...] et aucune autre preuve qui mette le doigt sur un moment précis où certains individus, dans le cadre d'un plan directeur, auraient décidé d'éliminer les Tutsi. [...] à peu près tous les experts deviennent vagues ou ambigus lorsqu'il s'agit de déterminer à quel moment l'organisation et la planification systématiques sont censées avoir été amorcées.

Tu n'as jamais prévenu personne ni parlé de plan génocidaire en 1994, Roméo, même lorsque, le 7 avril de cette année-là, tu étais [interviewé en direct à la radio](#). Ce n'est que longtemps après les faits que tu as sorti de ton sac cette [histoire de listes et de génocidaires](#) qui « sautent deux maisons, vont dans l'autre maison, tuent le monde là-dedans ».

Les troupes de Kagame se mirent en marche dès la nuit du 6 au 7 avril 1994, quelques heures après l'attentat ayant tué les présidents Juvénal Habyarimana et Cyprien Ntaryamira. Dans la capitale, leur offensive commença [le 7 avril à 16 h 30](#). Elles étaient fin prêtes.

Quand Guy A. Lepage te rappelle que Jacques-Roger Booh Booh a été « très critique » à ton égard, Roméo, il oublie de mentionner quelques faits importants, comme celui-ci, que l'on retrouve dans le livre de M. Booh Booh, *Le patron de Dallaire parle* :

À plusieurs reprises, les soldats du FPR ont été surpris dans le bureau du général Dallaire en train de se faire expliquer la carte d'état-major de la MINUAR qui indiquait les positions des [Forces armées rwandaises] en ville et dans l'arrière-pays.

Et quand tu blâmes les pays qui ont refusé d'intervenir, Roméo, sans jamais nommer les États-Unis, pays qui a mis tout son poids dans la balance pour que la MINUAR ne reçoive pas de renforts, tu oublies de préciser que tu mentais à ces mêmes pays peu de temps avant l'attentat du 6 avril. Lorsque tu rencontrais les ambassadeurs, [tu leur cachais](#) ce que tu devais savoir parfaitement : le FPR était en train de faire entrer massivement, sur le territoire rwandais, des armes et des moyens logistiques en provenance de l'Ouganda, signe indéniable que Kagame s'apprêtait à reprendre la guerre et les massacres.

Saint Dallaire (**partie 5**)

http://quebec.huffingtonpost.ca/bernard-desgagne/saint-romeo-dallaire-partie-cinq_b_5545028.html

Comme nous l'avons vu jusqu'ici, la vraie mission de Roméo Dallaire au Rwanda semble avoir consisté davantage à aider le Front patriotique rwandais qu'à maintenir la paix. Il ne faut donc pas s'étonner que, pour préserver son auréole, Dallaire ait besoin de raconter encore aujourd'hui beaucoup d'histoires à dormir debout. Par exemple, il affirme qu'en 1994, les « grandes puissances » auraient abandonné les Rwandais sous prétexte que [leur pays n'avait aucun intérêt stratégique ou économique](#).

Le simple fait que Kigali serve aujourd'hui de « base d'opération » à Dallaire en Afrique, notamment pour se rendre au Soudan du Sud, illustre bien l'importance stratégique du Rwanda pour Washington et ses alliés, en particulier Israël, qui considère depuis longtemps [le Soudan comme un ennemi](#). Paul Kagame a fourni un [grand nombre de soldats](#) à la force de l'ONU au Soudan, et le ministre Maxime Bernier s'est même trouvé [en présence là-bas](#) du responsable présumé de l'assassinat du père Guy Pinard, Karenzi Karake.

Sur le plan économique, les États-Unis ont cartographié depuis longtemps l'immense potentiel minier de l'Afrique, y compris celui de la République démocratique du Congo (RDC), pays voisin du Rwanda, d'où est provenu d'ailleurs l'uranium du projet Manhattan, qui déboucha sur le

[bombardement d'Hiroshima et de Nagasaki](#). Des [minières ayant pignon sur Bay Street](#) connaissent très bien ce potentiel, elles aussi. Elles l'exploitent à l'instar des chefs de guerre de Kagame omniprésents dans l'Est de la RDC, sous des étiquettes comme [CNDP ou M23](#), avec la complicité du vassal Joseph Kabila. Les hommes de Kagame sont même intégrés à l'armée congolaise et continuent d'y perpétrer leurs [multiples crimes](#) revêtus d'un [nouvel uniforme](#).

En formant Paul Kagame à [Fort Leavenworth](#) et en l'aidant à prendre le pouvoir à Kigali, Washington s'assurait d'étendre sa zone d'influence en Afrique, au détriment de la France. D'ailleurs, en 2008, le Rwanda de Paul Kagame [a abandonné le français](#) comme langue officielle au profit de l'anglais. Washington a mis le paquet pour renverser Juvénal Habyarimana et se débarrasser des *Frenchies*. Si Roméo Dallaire avait été un agent des États-Unis au Rwanda, en 1994, il n'aurait pas agi autrement. Pendant son séjour là-bas, il s'est employé à désarmer l'armée rwandaise, alors que le FPR infiltrait secrètement des milliers de combattants dans la zone démilitarisée de Kigali et faisait entrer sur le territoire rwandais des tonnes d'armes (Musabyimana, Gaspard, *Rwanda, le triomphe de la criminalité politique*, p. 235).

Une énième finauderie de Dallaire : les Hutus ne voulaient pas partager le pouvoir

À bien des égards, la version du drame rwandais propagée par Dallaire est une inversion complète de la réalité. Prenons, par exemple, [cette déclaration](#) :

Toute l'idéologie du génocide, ceux qui ont inventé l'idée, ils ont dit : « Nous autres, on veut pas partager le pouvoir. Puis, avec cette gang-là, on risque d'être obligés de le partager peut-être plus qu'on veut avec l'accord de paix. Donc, la solution, c'est qu'on va éliminer les 1,2 million, et puis, de cette façon-là, on aura plus de problèmes. »

Dallaire essaie de faire croire au public que les « extrémistes hutus » ou le président Habyarimana ne voulaient pas partager le pouvoir. Or, c'est plutôt à Paul Kagame qu'il faudrait adresser ce reproche. Habyarimana avait enchâssé le multipartisme dans la Constitution dès 1991. Conformément aux accords de paix d'Arusha négociés en 1992 et 1993, un gouvernement de transition devait être formé, et des élections devaient avoir lieu.

Ce ne sont pas les Hutus qui bloquaient l'application des accords de paix, en 1994, mais bien le Front patriotique rwandais (FPR), qui [pratiquait la politique de la chaise vide](#). Tous ceux qui étaient présents au Rwanda à l'époque le savent. Le colonel Luc Marchal [rappelait encore récemment](#) le dernier échec de la mise en place des institutions de transition à cause du refus du FPR. Évidemment, le supérieur du colonel Marchal à l'époque, qui s'appelle Roméo Dallaire, a très bien vu, lui, aussi, le comportement du FPR (comme en fait foi le chapitre 7 de *J'ai serré la main du diable*), mais son récit actuel en fait abstraction.

Les élucubrations désespérées de Roméo Dallaire sur l'attentat du 6 avril 1994

Le 13 avril 2014, Dallaire avait [laissé entendre](#) qu'il divulguerait des informations tenues secrètes jusque-là, prétendument parce que « les tribunaux étaient encore en fonction ». Alors, le 22 mai 2014, à la demande des journalistes rassemblés à son invitation qui voulaient savoir ce qu'étaient en fin de compte ces informations, Dallaire [a dépoussiéré](#) un mauvais article de Libération : des extrémistes hutus auraient abattu l'avion présidentiel avec des missiles Mistral fournis par la France. Incroyable! Dallaire a transformé en révélation une [vieille rumeur](#) reprise par certains suivistes médiatiques, mais [immédiatement démolie](#) par les spécialistes. La journaliste de *Libération*, Maria Malagardis, n'avait même pas questionné le colonel Luc Marchal, qui était

chargé de l'inventaire au camp Kanombe et qui aurait pu lui dire qu'aucun missile Mistral ne s'y trouvait.

Néanmoins, Dallaire n'a pas à garder le silence concernant l'attentat du 6 avril. Rien ne lui interdit de communiquer aux autorités compétentes l'information secrète qu'il prétend détenir. Le colonel Marchal lui a même déjà tendu la main pour qu'ils réclament ensemble une enquête sur l'attentat du 6 avril. Dallaire n'a même pas daigné lui répondre. On dirait en fait que Dallaire attendait la fin des travaux du TPIR pour faire ses « révélations », de manière à ne pas avoir à se ridiculiser en faisant la lecture de mauvais articles de journaux sous serment.

Tout le monde sait que l'attentat du 6 avril 1994, dans lequel deux chefs d'État ont trouvé la mort, a été le déclencheur du génocide. Pourquoi donc le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) n'a-t-il jamais inculpé personne pour ce crime majeur? Poser la question, c'est y répondre. Le TPIR est un tribunal des vainqueurs. Aucun responsable du FPR n'y a jamais été traduit.

De forts soupçons existent concernant l'attentat du 6 avril, car des enquêtes ont eu lieu, notamment celle de Michael Hourigan, qui travaillait pour Louise Arbour et qui s'est fait ordonner par cette autre spécialiste canadienne du camouflage [d'oublier la piste du FPR](#). Mais la principale enquête est celle du juge Jean-Louis Bruguière, dans la poursuite civile intentée par les familles de l'équipage français de l'avion abattu. Les preuves que le juge Bruguière a recueillies sont accablantes pour le FPR, de même que les [circonstances de l'attentat](#).

À la page 40 de [ses mandats d'arrêt](#), le juge Bruguière précise qu'au moyen des numéros de série des tubes lance-missile abandonnés sur les lieux du crime, il a pu établir que les missiles ayant abattu l'avion provenaient d'un lot de 40 missiles vendus en 1987 à l'Ouganda par l'URSS. Or, le FPR était basé en Ouganda. De plus, le juge constate qu'en octobre 1990, au cours de la guerre, le FPR a abattu des aéronefs de l'armée rwandaise, ce qui signifie que des soldats du FPR étaient formés pour utiliser ces missiles.

Le juge Bruguière a obtenu les confessions d'anciens membres du FPR, qui les ont fournies au péril de leur vie, puisque Kagame fait systématiquement assassiner les témoins gênants, comme c'est arrivé à [Patrick Karegeya](#) le 31 décembre dernier. Selon le témoignage de feu Abdul Ruzibiza, les deux tireurs de missile seraient Erik Hakizimana et Franck Nziza.

Par ailleurs, puisque le FPR n'avait aucun aéronef, les Forces armées rwandaises (FAR) ne possédaient aucun missile. Et, à part les armes individuelles, tout l'armement des FAR était entreposé sous clé dans un hangar, au camp Kanombe, à Kigali. Or, savez-vous qui détenait la clé? Mais oui, c'était [la MINUAR de Roméo Dallaire](#). Les Casques bleus avaient fait l'inventaire complet des armes des FAR et avaient pu constater qu'il ne s'y trouvait aucun missile.

Saint Dallaire (**partie 6**)

http://quebec.huffingtonpost.ca/bernard-desgagne/saint-romeo-dallaire-partie-6_b_5548988.html

Ce sont les preuves contenues dans [le dossier](#) constitué par le juge français Bruguière qui [poussent le FPR et ses agents étrangers](#) à lancer constamment des [écrans de fumée](#) à propos du prétendu rôle de la France dans le génocide. Et la fable des missiles français reprise par Roméo Dallaire s'inscrit parfaitement dans la rhétorique du FPR. Kagame sait pertinemment que, si sa culpabilité était démontrée dans un procès impartial, concernant l'attentat du 6 avril, l'histoire convenue du génocide rwandais s'effondrerait comme un château de cartes. Il est donc dans son intérêt de s'activer sans relâche sur le front de la désinformation, pour éviter que son cauchemar ne devienne réalité.

C'est ainsi que, grâce à ses puissants [commanditaires à Washington](#) -- qui commencent néanmoins à le trouver encombrant depuis quelques années --, Kagame a réussi à obtenir de [l'homme de Washington à Paris](#), Nicolas Sarkozy, que deux juges qui allèrent se montrer plus malléables, Marc Trévidic et Nathalie Poux, soient nommés en remplacement de l'incorruptible Bruguière. À la grande joie de Kagame et de ses aficionados médiatiques, Trévidic et Poux ont commandé un [rapport d'expertise](#) qui leur a été livré le 5 janvier 2012. Mais tous les rapports n'étant pas créés égaux, que dit exactement celui-ci? Peut-on vraiment le qualifier de « [rapport qui change tout](#) »?

En fait, ce rapport d'expertise est très peu crédible et ne remet en question ni les preuves contenues dans les mandats d'arrêt du juge Bruguière ni les témoignages des anciens acteurs de premier plan du FPR, comme [Théogène Rudasingwa](#). Les experts ont eu accès à des documents et des témoins sélectionnés à l'avance, au lieu d'avoir accès à l'ensemble des pièces et des témoignages. Ainsi, on est parvenu à faire dire à l'un des experts, un acousticien qui ne s'est même pas rendu sur les lieux, que le tir devait venir du camp Kanombe occupé par les FAR, et non de la colline de Masaka, où les tubes lance-missile ont été retrouvés le 25 avril 1994.

L'acousticien est arrivé à sa conclusion sans tenir compte de l'écho. De plus, alors que l'expertise balistique démontrait que les missiles utilisés étaient bien des SA 16, tel que déterminé par le juge Bruguière, l'acousticien n'a pas mesuré le nombre de décibels produits par un missile SA 16 près de l'aéroport de Kigali. Il a plutôt mesuré la puissance sonore émise par un propulseur de roquette équivalent sur le terrain d'essais de La Ferté Saint-Aubin, en France. Enfin, il semble qu'au lieu de se servir des témoignages recueillis en 1994 par l'auditorat militaire belge, à chaud et sur place, l'acousticien ait plutôt choisi de se servir de témoignages beaucoup moins fiables recueillis 17 ans plus tard.

Tant qu'à commander d'obscures analyses acoustiques, les juges Trévidic et Poux auraient sans doute mieux fait de demander aux Nations Unies de leur remettre la boîte noire de l'avion abattu. Pendant des années, on a prétendu qu'il n'y avait pas de boîte noire, jusqu'à ce que Charles Onana retrouve le rapport de l'inspection de l'avion effectuée par Dassault Falcon Service le 5 février 1993, rapport qui confirme la présence d'une boîte noire (*La France dans la terreur rwandaise*, 2014, p. 468).

Par ailleurs, au lieu de gober tout rond les balivernes de Roméo Dallaire qui ressemblent étrangement aux écrans de fumée du FPR, il serait intéressant que les journalistes québécois soient désormais suffisamment informés du dossier pour poser à ce faux héros les questions auxquelles il devrait répondre :

- Pourquoi le « fax du génocide » du 11 janvier 1994 est-il introuvable dans les archives de l'ONU?
- Pourquoi Dallaire dit-il que les Hutus ne voulaient pas de la démocratie, alors que c'est le FPR qui refusait de participer aux institutions transitoires, en 1994?
- Quelles sont les « informations secrètes » qui prouvent que les missiles étaient français?
- Pourquoi Dallaire a-t-il refusé l'invitation du colonel Marchal de réclamer avec lui une enquête sur l'attentat du 6 avril 1994?
- Pourquoi a-t-il [caché aux ambassadeurs](#) qui le questionnaient le fait qu'en mars 1994, le FPR était en train de faire entrer des armes sur le territoire rwandais?
- Pourquoi a-t-il [montré les cartes d'état-major](#) de la MINUAR au FPR?
- Quelle est la nature exacte de ses relations actuelles avec les autorités rwandaises?
- Que penser des innombrables victimes qui font partie du « plan de match » du FPR?
- Pourquoi Dallaire a-t-il [refusé de témoigner](#) dans le procès de Bernard Ntuyahaga, accusé d'avoir participé au massacre de 10 soldats belges, le 7 avril 1994?

- Pourquoi, le 7 avril 1994, n'a-t-il pas informé immédiatement le colonel Bagosora du massacre des soldats belges qui était en cours et dont il venait d'être témoin?

En ce qui me concerne, la dernière fois que j'ai écrit et téléphoné au bureau de Roméo Dallaire, il y a une dizaine de jours, il n'a pas cru bon de me rappeler.

L'état d'esprit de Paul Kagame

Dans une allocution prononcée le 5 juin 2014 à Nyabihu, dans le Nord-Ouest du Rwanda, [le président Paul Kagame a déclaré](#) que son régime allait continuer à arrêter plus de suspects et à les abattre en plein jour. On peut donc s'attendre à ce que [les infectes prisons rwandaises](#) continuent d'être pleines à craquer. Il n'y a pas beaucoup d'espoir pour Victoire Ingabire, Kizito Mihigo et Cassien Ntamuhanga, de même que pour de nombreux autres prisonniers politiques, comme Sylvain Sibomana, Déogratias Mushayidi et Théoneste Niyitegeka, qui purgent des peines allant de 8 ans à l'emprisonnement à perpétuité.